

PROCÈS-VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

IDENTIFICATION	
COMMUNE.S	Neuville-de-Poitou
NOM DE L'ÉCOLE / DU RPI	École de Bellefois
DATE DE LA RÉUNION	04/11/2025

PARTICIPANTS

☒ : présent ou présente ☐ : excusé ou excusée

Représentants, représentantes des parents d'élèves		Éducation nationale	Collectivités	Autres participants
M. Barbier (tit.) ☒		Président	Maire de Neuville de Poitou	
Mme Chaprenet (tit.) ☒		M. Wolff ☒	Mme Saint-Pé ☒	M. Duhem (Périscolaire) ☒
M. Faix (tit.) ☒		Enseignants, enseignantes	Adjointe aux affaires scolaires	
M. Robin (tit.) ☒		Mme Clochard ☒	Mme Mékila ☒	
Mme Sardin (tit.) ☒		Mme Fontaine ☐	Autre représentant de la Mairie :	
M. Thomas (tit.) ☐		Mme Hamon ☒	Mme Massei (élue) ☐	
M. Fayoux (suppl.) ☐		Mme Maury ☒		
M. Gendreau (suppl.) ☒		Mme Ramassamy ☒		
		Mme Renéaume ☒		
		IEN		
		Mme Martinet		

Pour introduction, le président nomme une secrétaire de séance : Mme Renéaume

ORDRE DU JOUR

- 1 – Fonctionnement du conseil d'école
 - Composition et rôle du conseil d'école
 - Élection des représentants de parents d'élèves
 - Planification des prochains conseils d'école et commissions éventuelles
- 2 – Règlement intérieur
- 3 – Ressources humaines de l'école
 - Équipe pédagogique
 - Effectifs

- 4 – Moyens matériels et financiers
 - Équipements
 - Travaux (bilan et à venir)
- 5 – Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école
- 6 – Hygiène et Sécurité
- 7 – Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles organisées par la collectivité et mise en œuvre hors temps scolaire, dans les locaux scolaires
 - Activités périscolaires proposées cette année
 - Temps périscolaires

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE

★ Composition et rôle du conseil d'école

Le directeur rappelle la composition et le rôle du conseil d'école.

★ Élection des représentants de parents d'élèves

L'élection a de nouveau été effectuée par un vote électronique. La participation est de 81 votants pour 191 inscrits, ce qui représente un taux de 42,4 % votants. Le nombre de bulletins blancs est de 2. La participation est supérieure de 1,7 % par rapport à l'année dernière.

★ Planification des prochains conseils d'école et commissions éventuelles

Les 2^e et 3^e conseils d'école auront lieu respectivement le lundi 2 mars 2026 à 18h00 et le mardi 16 juin à 18h00.

La prochaine commission restauration est prévue début 2026. Les parents demandent s'il est possible de consulter le compte-rendu de la dernière réunion (juin 2025) avant la réunion du conseil d'école. Par ailleurs, est-il possible d'inclure dans l'invitation envoyée par e-mail l'ensemble des parents d'élèves élus ?

→ Mme Mékila indique que le compte-rendu de la dernière commission restauration a été rédigé par Mme Derray, responsable des affaires scolaires ; il sera envoyé dès son retour de congé maladie. Par ailleurs, la Mairie prendra en compte la liste des parents élus envoyée par M. Wolff pour les prochaines invitations.

2. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur actuellement en vigueur est présenté aux membres du conseil d'école et discuté.

- M. Wolff ne souhaite pas apporter de modification à ce document (hormis une uniformisation du mot « conseil » dont la première lettre apparaissait soit en minuscule soit en majuscule).
- Le règlement de l'école est adopté à l'unanimité par le conseil d'école.

3. RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉCOLE

★ Équipe pédagogique

L'école compte 6 classes selon la répartition suivante :

- Mme Ramassamy assistée de Mme Dany Delumeau, ATSEM : PS-MS-GS
- Mme Hamon assistée de Mme Laurence Dousset, ATSEM : PS-MS-GS
- Mme Maury et Mme Fontaine (le lundi) : CP-CE1
- Mme Renéaume et Mme Fontaine (le jeudi) : CE1-CE2
- Mme Clochard : CM1
- M. Wolff et Mme Fontaine (le mardi et le mercredi) : CM2

Remarque : Mme Hamon fera valoir ses droits à la retraite au 1^{er} janvier 2026.

★ Effectifs

Les effectifs par niveau de cette année sont les suivants :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
PS-MS-GS (1)	6	7	11						24
PS-MS-GS (2)	6	8	11						25
CP-CE1				16	6				22
CE1-CE2					5	18			23
CM1						0	23		23
CM2							0	17	17
	12	15	22	16	11	18	23	17	134

Le nombre de PS estimé par la Mairie pour la rentrée 2026 est de 11. M. Wolff interroge la Mairie sur les prévisions à deux ou trois ans et sollicite une réunion cette année avec la directrice des Petits Cailloux de Jules Ferry pour faire un point prévisionnel des effectifs de la commune. Mme Saint-Pé est favorable à l'organisation de cette réunion.

4. MOYENS MATÉRIELS

★ Équipements

- Bancs : les quatre bancs prévus d'être installés en fin 2024 n'ont pas été reçus pour des problèmes d'approvisionnement. À ce jour, les bancs ne sont toujours pas installés. Mme Saint-Pé informe qu'elle a relancé le service qui s'en occupe, l'installation étant toujours prévue pour 2025.
- Banc de l'amitié : il est arrivé fin juin. Une couche d'apprêt a été faite par les services techniques. Il était prévu que les élèves se chargent de le peindre avec différentes couleurs lors d'une activité périscolaire. Qu'en est-il ? Flavien Duhem indique qu'il va faire le point rapidement avec Karine Naudin. Mme Mékila indique que la peinture est déjà prête.
- Panneaux de basket : le coût d'un ensemble but de handball et panier de basket est supérieur à ce qui a été prévu au budget 2025. M. Wolff a proposé des devis pour l'achat d'un panier de basket en remplacement de celui qui a été enlevé pour des raisons de sécurité du mur de la salle de réunion.
Mme Saint-Pé avance que l'ensemble but/panier de basket pourrait tout de même passer sur le budget 2025 en prenant en compte la partie du budget concernant des jeux de cour qui n'a pas été dépensée. Elle vérifie et tient au courant M. Wolff.

★ Travaux (bilan et à venir)

En propos liminaires, M. Wolff remercie la municipalité (en particulier Mme Nérison, responsable du service Bâtiments) pour la communication liée aux demandes des petits travaux.

- Une partie du sol de l'Algéco des sanitaires des filles de l'élémentaire, dégradé par des fuites d'eau, a été remplacé.
- Lors des derniers conseils d'école, il a été annoncé qu'un devis avait été effectué pour que les lavabos des toilettes des maternelles soient aussi pourvus d'eau chaude. Le montant de ce devis imposait de décaler les travaux en 2025. Mme Saint-Pé se renseigne sur l'avancement de ces travaux.
- Toilettes adultes et PMR bouchées : un sanibroyeur a été installé. Est-ce une installation provisoire ? Mme Saint-Pé communique une réponse dès que possible. Il est par ailleurs fait mention des mauvaises odeurs qui sont toujours présentes. Le problème viendrait de la douche ; une recommandation a été donnée au personnel de nettoyage de faire régulièrement couler la douche afin de remplir le siphon.
- Des gabions (structures composées d'un grillage métallique rempli de pierres) munis d'une assise en

bois ont été installés devant l'école. Cela remplace avantageusement les barrières précédentes. Trois fosses d'arbres ont également été creusées. Des arbres y seront plantés d'ici la fin de l'année 2025.

- Peut-on végétaliser un peu plus la cour goudronnée en prévision des fortes chaleurs de plus en plus fréquentes en mai/juin/juillet/septembre ?

Mme Saint-Pé évoque qu'une démarche participative comprenant le personnel communal, des élus, l'équipe pédagogique et les élèves pourrait être lancée afin de concevoir un projet de végétalisation qui soit adapté aux besoins de l'école. Isabelle Capet et Adeline Mékila pourraient être les interlocuteurs de la Mairie.

- Les parents demandent à la Mairie quels sont les travaux d'aménagement prévus cette année, notamment concernant la cour (espace de jeux, préau).

Mme Saint-Pé informe que deux grosses dépenses sont déjà prévues et prioritaires : les dispositifs d'alarme intrusion et du PPMS pour 2026, ainsi que la rénovation énergétique de toutes les écoles (à envisager sur plusieurs années).

5. ACTIONS PÉDAGOGIQUES CONCOURANT A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ÉCOLE

Les principaux projets de l'année (connus à ce jour) sont les suivants :

- École et cinéma : cette année encore, toutes les classes de l'école se rendront au cinéma. Ces séances sont un excellent support pour la pratique orale et écrite du français, mais également un moment privilégié pour aborder des thèmes de l'enseignement moral et civique.
- Médiathèque : toutes les classes de l'école sont également concernées et se déplaceront deux fois à la médiathèque. Ce sera l'opportunité pour les élèves de CM1 et de CM2 de bénéficier des compétences du personnel de la médiathèque dans l'optique du concours de lecture *Les Petits Champions de la lecture* : une trentaine de livres sera préparée et présentée aux élèves.
- Cross du collège : les élèves des classes de CM1 et de CM2 se sont rendus (à vélo) au collège le 17 octobre pour participer avec les élèves de 6^e au traditionnel cross du collège. Le parcours était différent pour les filles et les garçons.
- Challenge de mobilité durable : ce challenge organisé par la CCHP (Communauté de Communes du Haut-Poitou) consistait à noter par les enseignants au cours d'une semaine le type de déplacements des élèves (à vélo, à pied, à trottinette, en skateboard...). Les élèves des classes de l'élémentaire (et leurs parents) ont parfaitement joué le jeu puisque que l'école a remporté ce concours. Un trophée a été remis le 4 novembre par un représentant de la CCHP et Mme Saint-Pé.
- École dehors : ce projet mené par les classes de CP-CE1 et de CE1-CE2 a lieu principalement sur le site du Bois Cernin avec un rythme bimensuel. Cette démarche pédagogique vise à rendre plus concrets les apprentissages.

Pour compléter ceci, un projet est en cours d'élaboration avec la société « Créateur de forêts ».

- Correspondance entre la classe de CM1 une classe de Jules Ferry : les élèves se sont rencontrés le 14 octobre à Bellefois pour une journée dédiée au goût (travail en classe, à l'huilerie et à la boulangerie de la place de l'école).
- Séances de natation : la priorité est donnée cette année aux élèves des niveaux de GS, CP, CE1 et CM2. Les élèves de CP, CE1 et CM2 ont terminé leur cycle (10 séances en septembre et octobre). Les élèves de GS de maternelle se rendront à la piscine dans le cadre des « classes bleues » en juin.

Remarque : tous les transports sont financés par la Mairie.

- Semaine du goût : projet mené par les deux classes de maternelle. Les enseignantes remercient les parents ayant participé à la préparation du petit-déjeuner et aux activités associées.
- Le projet d'une classe de neige dans les Pyrénées (Vielle Aure) fin mars est en cours d'élaboration pour les classes de CM1 et CM2. Une présentation sera faite aux parents courant novembre.
- Une sortie dans l'année est prévue pour les classes de maternelle et de cycle 2. Le thème reste à définir.
- Concernant les sorties scolaires, les parents souhaiteraient avoir les informations complètes des sorties (quel accompagnateur est choisi, pique-nique, tenue...) le plus tôt possible. Les enseignants répondent qu'ils comprennent les problématiques des parents, mais qu'il n'est pas toujours possible de prévenir très à l'avance.

- Projet robotique pour la classe de CM2 : cette classe mène de nouveau ce projet en collaboration avec l'école de Puy-Lonchard.
- Les classes de CM1 et CM2 sont engagées dans un projet FabLab. Canopé (centre de formation des acteurs de l'éducation) prête pour l'année les matériels suivants : imprimante 3D, cartes MicroBits, machine à découper (vinyle, stickers, papier, carton...), scie à chantourner, machine à coudre.
- Commémoration du 11 novembre : les élèves volontaires des classes de CM1 et CM2 accompagnés de leur enseignant se rendront au monument aux morts pour cette commémoration.
- Comme chaque année, des calendriers fabriqués par les élèves et assortis d'une photo individuelle seront vendus. Ce moment préparé en liaison avec l'APE aura lieu le vendredi 12 décembre.

6. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

★ Varicelle

Des parents d'élèves s'interrogent sur le protocole suivi par l'école en cas de varicelle. M. Wolff indique que la varicelle est une maladie contagieuse, mais qu'il n'y a pas d'éviction obligatoire. Les médecins préconisent un retour de l'enfant à l'école après sa guérison clinique, soit entre 5 à 7 jours une fois les boutons secs. En effet, la fréquentation pendant la phase aigüe n'est pas souhaitable.

Pour information, la période d'incubation de cette maladie est comprise entre 10 et 21 jours. Les enfants infectés sont très contagieux de 48 heures avant le début des lésions, et jusqu'à 6 jours après. Dans ce contexte, il est demandé aux parents de bien vouloir :

- informer l'école dès l'apparition des premiers boutons ;
- consulter leur médecin traitant pour établir un diagnostic ;
- confirmer auprès de l'école le diagnostic du médecin.

En tout état de cause, les enfants ne doivent pas être amenés à l'école s'ils sont fiévreux.

★ Programme pHARe

Un rappel est fait sur le programme pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école), plan applicable dans toutes les écoles de France. Le but est d'intervenir en amont du harcèlement, quand des moqueries, intimidations commencent. L'équipe enseignante se doit d'être attentive aux signaux faibles : manque d'envie d'aller à l'école, changement d'humeur, isolement, chute de l'investissement scolaire, manque de concentration... Des personnes ressources sont identifiées : un référent dans l'école et une équipe de professionnels dont le rôle est de veiller au bien-être des élèves dans la circonscription.

Dans le cadre de ce protocole, des élèves (pas uniquement ceux impliqués directement dans les intimidations) peuvent être amenés à être rencontrés en entretien individuel par une de ces personnes ressources (méthode de préoccupation partagée). Les familles ne doivent pas être inquiètes si leur enfant est rencontré en entretien individuel. Cela ne signifie aucunement qu'il est impliqué dans des brimades mais simplement qu'il est associé au règlement d'une situation.

L'équipe pédagogique reste vigilante pour intervenir dès qu'une situation se présente.

Remarque : Mme Saint-Pé informe qu'un personnel communal a été ajouté cette année pour une meilleure surveillance de la cour lors de la pause méridienne.

★ PPMS et exercice incendie

Exercice incendie : cet exercice réalisé le 22 septembre s'est déroulé sans problème. Le signal sonore a été bien entendu par l'ensemble des classes et le rassemblement a été effectué dans un temps court.

Exercice PPMS : un exercice de type Attentat/Intrusion avec confinement s'est déroulé le 16 octobre. Comme lors des exercices précédents, la sonnerie a bien été entendue par toutes les classes, par contre le message parlé n'est pas audible dans les classes situées dans les Algécos.

Comme expliqué plus haut, un nouveau système, identique à celui installé à l'école des Petits Cailloux de Jules Ferry, sera budgété pour une mise en place en 2026.

★ Sécurité aux abords de l'école

Les parents d'élèves souhaitent aborder les points suivants :

- Une présence plus accrue des forces de l'ordre est souhaitable aux horaires d'entrée et de sortie des élèves. Il a été constaté à maintes reprises un non-respect de la priorité entre l'allée de Bellefois et l'allée de Virginie ainsi qu'un stationnement sur les trottoirs obligeant enfants et parents accompagnateurs (quand il y en a) à se mettre en danger pour contourner les véhicules.
→ Mme Mékila informe que ni la Mairie ni le policier municipal n'ont connaissance de ce problème. Mme Saint-Pé explique qu'il ne faut pas hésiter à joindre le policier municipal sur son portable (07 75 10 80 53) en cas de problème.
- Régulièrement, il y a un manque de visibilité pour traverser au passage piéton se trouvant entre le 6 et le 6 bis allée de Bellefois à la sortie du chemin impasse de la Tour dû au stationnement de véhicules sur le trottoir.
Les parents d'élèves proposent de déplacer le passage piéton entre le numéro 4 et le 6 allée de Bellefois, ou de faire le nécessaire auprès des véhicules gênant la visibilité..
→ Une visite sur place va être organisée entre les services de la mairie et des parents élus au conseil d'école. M. Faix et M. Barbier se proposent pour représenter les parents d'élèves.

7. Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles organisées par la collectivité et mise en œuvre hors temps scolaire, dans les locaux scolaires

★ PEDT (Projet éducatif territorial)

Une nouvelle version du PEDT a été rédigée. Son élaboration a fait intervenir des élus, des agents communaux, des enseignants et des parents. Mme Saint-Pé informe que le PEDT a été validé avec les félicitations de la CAF. M. Wolff demande si un exemplaire peut lui être transmis, demande que Mme Saint-Pé accueille favorablement.

Les parents d'élèves remercient la commune pour le maintien des TAP, les enseignants et les équipes périscolaires pour leur travail au quotidien auprès de leurs enfants.

★ Activités périscolaires proposées cette année

Les TAP commenceront mardi 4 novembre 2025 et se termineront fin mai 2026.

Les TAP proposés sont les suivants :

- Maternelle – GS (le mardi) : gymnastique et multi-sports.
- Élémentaire (le jeudi pour les CM1 et CM2, le vendredi pour les CP-CE1 et les CE1-CE2) : activités multi-sports, autour du livre et de créations manuelles.

Mme Saint-Pé précise que le fonds de soutien au développement des activités périscolaires (FSDAP) dont bénéficiaient les communes n'existe plus (il était de 27 000 € en 2025).

★ Temps périscolaires

Garderie :

- Question des parents d'élèves : concernant la nouvelle « organisation » des devoirs à la garderie (ils ne sont plus dirigés, mais peuvent être réalisés par les enfants), la communication sur le sujet a été tardive et peu adaptée. Qu'est-il néanmoins possible de mettre en place pour que les devoirs puissent être faits à la garderie ?

Mme Saint-Pé explique que la réglementation des accueils périscolaires financés par la CAF empêche le maintien de l'aide aux devoirs dans le cadre du PEDT. La salle de réunion est néanmoins disponible pour les élèves souhaitant être au calme pour réaliser leur travail. Par ailleurs, il n'est pas possible de financer une personne dédiée pour du soutien scolaire.

Cantine :

- Le personnel de cantine peut-il faire penser aux enfants le vendredi à récupérer leur serviette de cantine, pour qu'elle soit lavée le week-end ?
→ Ils y veilleront.
- À la cantine : est-il possible de laisser le couteau pour le dessert quand il y a un fruit (ex : nectarines, pommes, poires) ? Certains enfants (notamment CP, CE1) à qui on ne coupe pas les fruits se trouvent en difficulté, surtout s'ils ont des dents de lait en moins ou pour pouvoir peler leurs fruits.

→ Cela ne pose pas de problème, le personnel de cantine sera informé de cette demande. Il suffira que les enfants leur demandent. Mme Saint-Pé précise que les pommes et les poires sont déjà coupées en deux, même pour les plus grands.

- Est-il possible de servir les crudités sans vinaigrette / sauce ? Il est difficile pour un enfant un peu timide ou réservé de parler avec le personnel de cantine souvent débordé.
- Est-il possible de servir des liégeois au chocolat à la place des liégeois au café aux enfants ?

Ces deux derniers points seront discutés en commission restauration.

La séance est levée à 20h30.

Fait à Bellefois, le 4 novembre 2025

Le président du Conseil d'École

La secrétaire de séance